



**Parti socialiste
suisse**

Theaterplatz 4
3011 Berne

Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch

Envoi par courriel :

Jerome.huegli@sbfi.admin.ch

À l'attention du Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR,
Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Berne, le 30 octobre 2020

Consultation : Accord entre la Suisse et l'Allemagne concernant la constatation mutuelle de l'équivalence des diplômes professionnels (actualisation de la convention de 1937)

Monsieur le conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) vous remercie de l'opportunité qui lui est accordée de se prononcer dans le cadre de la consultation concernant l'objet cité en marge.

Le PS Suisse comprend la nécessité d'actualiser l'accord entre la Suisse et l'Allemagne. Dans le contexte de la mobilité transfrontalière, des fortes relations économiques entretenues avec l'Allemagne et des similitudes des deux systèmes de formation professionnelles, il est important que la reconnaissance des diplômes soit opérante afin que les personnes puissent, de part et d'autre de la frontière, bénéficier des mêmes chances sur le marché du travail ainsi que du même accès aux formations continues. De plus, la reconnaissance des qualifications et des diplômes est un outil indispensable pour lutter contre le dumping salarial et assurer à toutes et tous les mêmes conditions de travail.

Ainsi, sur le principe, le PS soutient les objectifs présentés. Néanmoins, nous avons des réserves quant à l'exclusion des filières de formation des écoles supérieures (ES) du champ d'application du présent accord (cf. art. 1). Le rapport explique que ce type de diplômes n'a pas d'équivalents directs dans le système allemand et, c'est pourquoi ces mêmes diplômes y seraient exclus. Le PS Suisse estime que pour assurer l'accès mutuel aux formations continues et pour renforcer la formation professionnelle supérieure, la filière ES devrait aussi bénéficier d'une reconnaissance.

De plus, depuis le 1er janvier 2020, l'Allemagne délivre les titres de « Bachelor Professional » et de « Master Professional » pour les diplômés de la formation professionnelle. Ainsi, cette situation désavantage fortement les diplômés suisses des filiales ES. C'est pourquoi la motion 20.3050 Aebischer « Équivalence des diplômes de la formation professionnelle supérieure » a été déposée et demande au Conseil fédéral une revalorisation de ces diplômes.

Au vu de ce qui précède, le PS soutient les objectifs présentés, mais souhaite que la question des équivalences des diplômes ES ainsi que leur valorisation soit correctement prise en compte. Enfin, nous demandons que ces questions soient mises à l'agenda du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) afin d'y apporter des solutions concrètes.



En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions de recevoir, Monsieur le conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Parti socialiste suisse

Mattea Meyer
Co-présidente

Cédric Wermuth
Co-président

Anna Nuzzo
Secrétaire politique